

Est-ce que cela sera le cas ? rien n'est moins sûr... Il a fallu la mobilisation de 90 000 agents des forces de l'ordre pour sécuriser ce passage à la nouvelle année.

Des juges complaisants et parfois laxistes

Il y a eu pourtant encore autant de véhicules brûlés comme si cela était une fatalité et même une tradition. Un adolescent a trouvé la mort à Obernai dans le Bas-Rhin. Désormais, le décompte des voitures brûlées n'est plus tenu. La raison ? « Eviter le sensationnalisme ». L'insécurité et la violence gratuite ne sont hélas plus des faits divers mais des faits de société qui concernent des mineurs de plus en plus jeunes équipés de mortiers artificiers ou de kalachnikovs ! Il ne s'agit pas de dire : « c'était mieux avant ». Mais de se poser la question : « Comment en est-on arrivé là ? ». Quand un jeune homme de 27 ans menace le proviseur de lycée de sa sœur de le « brûler vif », il se voit affliger la peine « terrible » de 600 € d'amende assortie d'un stage de citoyenneté de 5 jours... Pourquoi ? Parce que ce proviseur du lycée Ravel avait « osé » demander à sa sœur d'ôter son voile islamique à l'école. Il a préféré prendre une retraite anticipée... à la demande de l'Éducation Nationale.

L'islamisme, le cancer de notre société

Quand une société renonce à ce point à faire face au phénomène de l'islamisation croissante de la France et que la Justice s'en fait la complice en infligeant des peines dérisoires alors qu'un an de prison avait été requis, alors il faut s'attendre au pire. C'est un encouragement donné aux Frères Musulmans qui sont bien souvent à la manœuvre pour aller toujours plus loin dans la provocation. Et pour les voyous de tout poil de cette confession, de tuer toujours plus de « Coufars » (les non musulmans). Tant qu'un examen radical de conscience n'aura pas été fait par tous, la situation perdurera. À quand un référendum sur le durcissement de l'immigration parfois liée à la barbarisation de la société française ? La réponse serait intéressante pour prendre le pouls des Français... Le président de la République, Emmanuel Macron, l'a sous-entendu dans son discours de la « bonne année ».

Le comportement indigne des députés LFI

Il a reconnu que sa dissolution de juin avait apporté plus de « *troubles que de sérénité* ». Alléluia ! Le Général De Gaulle aurait démissionné depuis longtemps à sa place mais tout le monde n'est pas un grand homme. Désormais, à l'Assemblée Nationale, les députés s'insultent, se menacent et donnent un bien mauvais exemple aux Français. À ce jeu de massacre, ceux du Nouveau Front Populaire (NFP) et notamment les représentants de La France Insoumise (LFI) ont la palme des provocations, qu'elles soient physiques ou morales.

« *Ferme ta gueule ! On va s'occuper de toi ! On va s'expliquer dehors !* », exit les propos violents de Thomas Portes (LFI) contre l'intervention d'un homologue du RN, Philippe Lottiaux, sur Gaza. Et là, aucune réaction... ou presque. Ça « passe crème », comme on dit aujourd'hui. Thomas Portes a fait l'objet d'un rappel à l'ordre, cela lui a valu la suppression durant un long mois du quart de ses indemnités, soit 1 482,99 euros. Le « pôvre » ! Nul doute qu'une telle sanction sera de nature à le dissuader de tenir de tels propos à l'avenir...

Quels résultats pour Retailleau/Darmanin ?

Dans ce contexte, qu'attendre de 2025, année pré-électorale avant les Municipales de 2026 et les présidentielles de 2027 ? Sans doute, encore des insultes, des menaces, des crimes... à moins que le tandem Bruno Retailleau/Gérald Darmanin, autrefois adversaires sur la réforme de l'immigration parviennent à faire plier le syndicat de la magistrature et que le Droit soit enfin appliquer, pas du point de vue des agresseurs, mais des victimes ! Pour l'instant, laissons-leur le bénéfice du doute. Il y a bien eu de grandes déclarations, mais ce sont les faits sur lesquels les Français les jugeront. Nous avons entendu : « *Aucun délit sans peine* ». Très bien ! Comment fait-on alors avec les juges en France, la Cour Européenne de Justice et celle des Droits de l'Homme qui imposent de relâcher au Danemark un narco-trafiquant clandestin et dangereux aujourd'hui en fuite ? Rappelons que le droit européen s'impose au droit français. Et les adversaires du pays, ceux qui veulent sa mort et qui l'insultent à tout bout de champs le savent bien. L'Europe est en train de se suicider doucement mais sûrement avec la complicité de la présidente de la commission européenne, Van Der Leyen, qui a signé, seule, l'accord incriminé du Mercosur, ce qui pourrait provoquer la fin de notre indépendance, de souveraineté alimentaire... et de nos agriculteurs. Alors oui, nous aimerions être optimistes, mais on attendra un peu encore avant de se prononcer.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter